



Noces d'Or, AM, Fonds David Reymond, 24Fi1

Merci à Andrée, Françoise, Renée, Catherine et Thierry

Les patronymes tignards

Moyen d'appellation, source de reconnaissance et de légitimité, bien transmis par les ascendants, le nom concourt à la constitution et l'identification de la personne. Mais ce nom donné est reçu, non choisi. C'est donc par-là souvent un objet de fierté filiale, d'honneur parfois, bien plus qu'un prénom pourtant lui-même sujet et intermédiaire d'un message d'ordre familial ou social. Dans une société patriarcale telle que la nôtre, le nom de famille est un patronyme hérité du père, jusqu'il y a peu considéré comme le chef de famille. À l'inverse, certaines sociétés matriarcales mettent donc en avant le matronyme, la mère transmettant son nom. Et si l'origine de ces noms reste parfois obscure, malgré les recherches en onomastique ou anthroponymie, c'est un témoin important de nos sociétés passées, matière auxiliaire d'une histoire sociale et un attrait pour nombre de généalogistes et curieux.

De l'origine des noms en Haute-Tarentaise

À la suite des peuples Celtes, Romains, Germains, s'établissant successivement dans la région peuvent être identifiés des apports spécifiques, que ce soit dans la formation ou l'usage du nom.

Ainsi la langue des Ceutrons, peuple gaulois installé en Savoie alpine, a laissé des noms ou patronymes d'origine géographiques à l'image de *Nant* ou *Combes*, parfois repris dans des noms patronymiques (Dunant).

Pour leur part, les romains ont eu une influence plus durable, aussi bien dans l'emploi du latin, langue écrite à vocation universelle sous l'Empire, que dans les usages. Ainsi, dans la société romaine domine le système de la tria nomina : prénom (*praenomen*), nom (*nomen*), surnom (*cognomen*). Néanmoins, cette pratique est seulement présente chez les hommes, les femmes n'ayant généralement pas de prénom et les esclaves, ce dernier uniquement. Le surnom (ou *cognomen*) est d'abord individuel, d'après une particularité physique ou morale, voire se rapporte à des voyages ou faits d'armes. Parfois, celui-ci devient héréditaire, notamment pour les surnoms les plus prestigieux.

À l'arrivée des Germains, en l'occurrence des Burgondes, une certaine altération des noms latins s'est opérée. Mais ce sont surtout ces nouveaux noms germaniques, le plus souvent composés de deux noms et/ou adjectifs, qui ont été adoptés par effet de mode et latinisés par les Gallo-Romains déjà présents sur place. Pendant cette période, chaque individu

ne semble plus posséder qu'un nom, agrémenté d'une dénomination de la relation filiative de type nordique (« fils de »). Aujourd'hui, 20 % des noms de famille en Haute-Tarentaise seraient issus de noms germaniques (Arnaud de *arn* : aigle et *waldan* : gouverner; Lambert, de *land* : pays et *behr* : illustre; *Reymond* de *reig* : parole ou *ragin* : conseil et *mund* : protection).

À partir du XI^e siècle, un surnom individuel réapparaît, et tend à se transmettre de génération en génération. Cet usage se diffuse largement deux siècles plus tard pour donner les noms de famille que nous connaissons aujourd'hui. Le prénom est alors tiré d'un nom de baptême emprunté au registre des saints, et le nom, soit un nom de baptême donné de père en fils et parfois altéré dans sa forme, soit un surnom pouvant marquer l'origine, le lieu de naissance, le métier, voire un sobriquet. La graphie a seulement commencé à se fixer à partir de l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 : tous les actes civils et judiciaires doivent être écrits en langue française. La Savoie, alors occupée par la France, applique ce texte. Par la suite, le Duc de Savoie Emmanuel Philibert, une fois ses États retrouvés, renouvelle par ordonnance ces dispositions, les étendant même.

La Révolution, par nécessité d'homogénéisation et désir d'enterrer les souvenirs de l'Ancien Régime, légifère également sur ce thème. Ainsi, le principe d'immutabilité du nom est réglé par la loi du 6 fructidor an II, « *aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés*

dans son acte de naissance : ceux qui les auraient quittés seront tenus de les reprendre. » Et « *Il est également défendu d'ajouter aucun surnom à son nom propre, à moins qu'il n'ait servi jusqu'ici à distinguer les membres d'une même famille, sans rappeler des ramifications féodales ou nobiliaires.* » Le nom de baptême devient le prénom et le nom de famille le nom propre. Ce système sera entériné par l'adoption du livret de famille en 1876.

Les noms de familles portés actuellement peuvent être classés en quatre catégories : les noms de baptême, les noms géographiques, les professions et fonctions, et les surnoms.

Les noms de baptême sont généralement d'origine ou d'emprunt grec, latin ou germanique (Martin, André, Jehan). Les noms provenant de professions le plus souvent artisanales et urbaines, se retrouvent peu dans la rurale Haute-Tarentaise (Favre venant de forgeron, Tissot de tisserand, Mugnier de meunier, Tavernier). Ce sont des métiers originellement transmis de père en fils. Des termes géographiques ou topographiques peuvent évoquer un lieu de naissance, un lieu-dit d'origine (Extrassiaz de Villarstrassiaz, hameau dit "à l'écart"), une maison familiale proche d'un cours d'eau, ou de constructions caractéristiques comme des moulins, fontaines, fours (Chenal, Dufour).

Enfin les surnoms, aussi appelés sobriquets, sont issus de particularités physiques ou morales, et quelquefois ironiques (Blanc, Roux, Bourgeois). Certains noms sont ainsi affublés par moquerie, comme ceux rappelant des personnages importants (Bassilie du grec *basileus* : roi ; Duch ; Empereur ; Maître).



Famille Boch, AM, 20Fi1

Il est de l'intérêt de tous les habitants de Tignes de faire cesser les sobriquets ou surnoms que chacun porte malgré lui. On a été forcé d'adopter cette méthode pour éviter la confusion des noms presque toujours remis, remontés, reproduits. C'est dans les écritures privées ou publiques que le mal se faisait le plus sentir.

On propose à Monsieur le R^e Curé de ne plus mettre dans le Baptême les noms en usage de ces derniers temps, mais des anciens tenir à ceux des Colonnes ci-joints pris dans un Cercle plus grand.

Noms de Femmes		
Agnès	Olympie	
Beatrix	Sophie	
Blanche	Chloïde	
Brigitte	Onnemelon	
Caroline	plus les Suiva	
Cécile	Catharine	
Candide	Marie	
Charlotte	Marieanne	
Cunegonde	anne	
Gertrude	anne Marie	
Thérèse	Rose	
Jacqueline	Thérèse	
Isabelle	marquise	
Louise	Jeanne	
Lucrèce	Agathe	
Marthe	Ursule	
Rosalie	Il y ena déjà	
Romaine	tant de ces noms	
Freque	là, qu'il est	
	adropos de les	
	suspendre pour	
	quelque long	
	temps	

AM, Fonds Bognier, 25337

Libon de sortir de cette perpétuelle répétition de Nom, est
que chaque nouveau nom garantit de sobriquet plusieurs familles.
Voici par exemple le premier Matthias, qui a eubordis pour son
héritier aujourd'hui est l'oncle de Matthias, le neveu le
cousin le gendre de Matthias ~~qui~~ car il n'y a plus besoin de
surnom ou sobriquet.

Lettre de Laurent Bognier adressée à Joseph Marie Boch le 12 février 1834. AM, Fonds Bognier, 2S31

Patronymes et noms de famille

Certains documents d'archives nous fournissent un dénombrement et une vision d'ensemble de la population tignarde à partir de la Gabelle du sel de 1561. Si certains noms sont déjà fixés (Favre, Boch, Martin, Lambert), d'autres ont une graphie flottante et se retrouvent en plusieurs variantes (Duc/Duch, Arnod/Arnaud, Bognier/Bogner/Bongnier/Bonyer/Bonier/Bonnier). Sur les 140 feux ou foyers alors présents à Tignes se répartissent 34 noms dont les plus nombreux sont les Martin, Favre, Bonjehan (Bonjean) et Suzan. Les informations sont par la suite lacunaires pendant près de deux siècles, jusqu'aux Consignes de 1759. Certains noms isolés ou n'apparaissant qu'une fois sont ceux d'ecclésiastiques ou issus de mariage récent avec des personnes originaires de la vallée. Et s'il y a bien des noms de familles qui disparaissent, c'est le plus souvent après une émigration définitive des familles.

À l'inverse, les mariages au sein de la même communauté et une certaine fixité des familles entraînent des complications. Afin d'éviter la multiplication d'homonymes, des familles se décomposent alors en branches distinctes (Duch dit Bessanez, dit Chapperon, dit Berthin ou de les Brosses ou encore Bonjehan dit Plandavy). Des doubles et triples prénoms sont également donnés.

Puis, alors que le nombre de feux augmente, le nombre de noms de familles baisse. Les différentes branches de certaines familles ne figurent ainsi plus dans les statistiques. De plus, certains prénoms, par effet de mode ou non, sont désormais très récurrents et favorisent à nouveau les homonymes. Pour contrebalancer ce phénomène, des surnoms apparaissent alors, avec par exemple *Grenouille* : Joseph Duch, *La Tomalina* : Virginie Revial, *Lo Kapoussin* (Capucin) : Séraphin Favre, *Lo Perokett* : Jérémie Reymond, *Lo Pachouni* (Pachonnier) : Joseph Reymond.

Ces homonymies et l'usage de ces surnoms qui en découlent ne sont pas sans poser question, comme en attestent plusieurs correspondances au XIXe siècle.

Ainsi, une lettre de cette période adressée à M. le Curé propose « *de ne plus mettre dans le baptême les noms en usage de ces derniers temps* », dans « *l'intérêt de tous les habitants de Tignes* », afin de « *faire cesser les sobriquets ou surnoms que chacun*

porte malgré lui » et « *pour éviter la confusion des noms presque toujours remis, remontés, reproduits* ». Suit une liste de noms moins usités pouvant démêler ce problème.

Et l'usage de surnoms afin de pallier ces homonymies n'est également pas du goût de tout le monde : « *Le bon de sortir de cette perpétuelle répétition de nom est que chaque nouveau nom garantit de sobriquet plusieurs familles* » (Lettre de Laurent Bognier du 12 février 1834).

L'anthroponymie de la vallée s'est enrichi par la suite de très nombreux vocables avec l'arrivée du tourisme puis par la construction du barrage.

Christien	felicien	Larave
Christophe	felix	Leonard
Claude	ferdinand	Leopold
Claira	fermin	Longin
clément	flaminio	Louis Louis
clémentine	florance	Lucien
Clotilde	fortunat	Lucre
Colas	fredarich	Marcelin
constance	gal	Marcelwino
Constant	gaston	Marthe
Contandine	gaudence	Martin
Cornaille	gebeon	Matthias
Cosme	genavieve	Mathieu
Croquis	geroge	Maxime
Cyprien	gerude	Melchior
Cyrille	georges	Modeste
Dalmas	georgis	Narcisse
Daniels	gilbert	Noraise
Danville	gregoire	Nicodem
Daniel	guillaume	octave
Davids	guguen	olivier
Dece	henry	Pacifique
Demeterius	hercule	Pascal
Dany	hyppolite	Patrie
Diane	kildine	Paul
Didier	humbert	Philibert
Dominique	hugues	Philippe
Domitille	Jaime	Polycarpe
Donat	Jaqueline	Proger
Dorothea	Jaquette	Raphael
Edouard	Jeremie	Reincy
Elisabeth	Jerome	Rosalie
Erasmus	Jynace	Sebastien
Eugene	innocent	Sylvestre
Euphonia	Joachim	Simeon
Eustache	Jrene	Simeon
Eusebe	Isaac	Sixte
Eudoxe	Jule	Sulpice
Fabien	Julien	Tancrade
Fabrice	Juvenal	Thomas
Faustin		

Lettre de Laurent Bognier du 21 février 1834. AM, Fonds Bognier, 2S31